

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 Décembre 2017

Présents: Jean-Luc LUEZ - Gilles BERGER - Henri BOUILLOUX - Emmanuel DARMEDRU- Pascal KERAUDREN - Estelle VOURLAT - Chantal ARMENI - Denis AUGEZ - Philippe PACCARD - Evelyne ROTH, Michel CARRE

Absents excusés : Véronique ANTOINE, Valérie GOUTTE-TOQUET, Marylène WILLAUMEZ, Frédéric MOREL TOURAINE

Denis AUGEZ est désigné secrétaire de séance.

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA): Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption sur les DIA présentées ci-dessous.

DIA Vente Barthélémy

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une DIA émanant de Maître Julien VUITON, Notaire à Bourg-en-Bresse portant sur une maison d'habitation située 12 sentier de l'Alambic, à Moinans, en zone U et cadastrée :
-A 1114 de 425 m2 et A 1115 de 48m2

DIA Vente Carré

Mr Michel Carré ne prend part à l'examen de ce point, ni au vote qui s'en suit.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une DIA émanant de Maître Barbara BREUIL, Notaire à Ceyzériat portant sur une parcelle non bâtie située à Bohas, « En Richer », en zone U et cadastrée : C708 de 1052 m2

DIA Vente Rameaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Barbara BREUIL, Notaire à Ceyzériat portant sur une maison d'habitation située au Noyer, «Rue de la Fontaie », en zone U et cadastrée :

-048 A 253 de 908 m2

-048 A 258 de 655m2

Décision Modificative budgétaire - Budget Communal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer des décisions modificatives pour créditer les comptes insuffisants, selon les modalités suivantes :

Fonctionnement dépenses:		
Compte 6411	Personnel Titulaire	+ 700€
Compte 66111	Intérêts réglés à échéance	+ 1 750€
Compte 60621	Combustibles	- 2 450€

Participation à la protection sociale complémentaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 30 octobre 2012, fixant la participation mensuelle à une garantie prévoyance labellisée, et à une complémentaire santé labellisée pour les agents de la collectivité.

Compte tenu de l'augmentation du montant de la prévoyance, et de la complémentaire santé, Monsieur le Maire propose de réajuster la participation mensuelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

- de verser une participation mensuelle de 45€/agent pour la garantie prévoyance labellisée, à compter du 1er janvier 2018.
- de verser une participation mensuelle de 50€/agent pour la complémentaire santé labellisée, à compter du 1er janvier 2018.

La participation sera versée directement à l'organisme et ne pourra excéder le montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide.

Recensement de la Population

Monsieur le Maire informe le Conseil de la campagne de recensement qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018, sur notre commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide le recrutement d'un emploi d'agent recenseur, pour la période du 04 janvier 2018 au 28 février 2018.

Fixe la rémunération de l'agent Recenseur à la somme de 1766€ brut (frais de déplacement et formation compris)

Tarifs 2018

Le Conseil Municipal a délibéré sur les différents tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2018

SALLES POLYVALENTES

	MEYRIAT	RIGNAT
JOURNEE (semaine)		
Locaux	80 €	80 €
Extérieurs	160 €	160€
WEEK END (Samedi et/ou dimanche, jours fériés)		
Locaux	110 €	110 €
Extérieurs	220 €	220 €
ASSURANCE	15 €	15 €
CHAUFFAGE		
Journée (semaine)	30€	30€
Week end	50€	50€
CAUTION	100 €	100 €

Salle de BOHAS

	COMMUNE		EXTÉRIEURS		
Jour férié (de la veille au lendemain)/ Week-End du samedi matin au lundi matin	Habitants de la commune	Associations Communales* /Entreprises Locales	Familles	Associations	Entreprises
Salle	400	400	600	600	600
Cuisine	100	100	200	200	200
Chauffage	50	50	50	50	50
Sono	50	50	50	50	50
Vaisselle	20€ par tranche de 40 couverts	idem	idem	idem	idem

	COMMUNE		EXTÉRIEURS		
Jour de semaine	Habitants de la commune	Associations Communales/ Entreprises Locales *	Familles	Associations	Entreprises
Salle	300	300	400	400	400
Cuisine	100	100	100	100	100
Chauffage	30	30	30	30	30
Sono	50	50	50	50	50
Vaisselle	20€ par tranche de 40 couverts	idem	idem	idem	idem

* 1 utilisation gratuite par an pour les associations locales

Caution : 600€

1 chèque de caution pour le nettoyage : 200€

1 chèque de caution pour dégradation : 400€

1 attestation d'assurance obligatoire

	Euros
Affouage (inscription)	15
La coupe : le moule	15
Photocopies A4	0.15€
A3	0.30€
Concessions cimetièrre	
Trentenaire	180€
Cinquantenaire	420€
Columbarium	
Trentenaire	180€
Cinquantenaire	420€
Jardin du souvenir	
Gravure Stèle Trentenaire	90€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
 Accepte les tarifs ci-dessus,

Assemblée du Conseil Départemental

Monsieur le Maire rend compte de l'assemblée du Conseil Départemental du 23 octobre et le vœu relatif à la réforme du logement social.

SPA : fermeture de la fourrière

Le service de fourrière de Dompierre sur Veyle devait fermer au 01 janvier 2018. Suite à la demande de certaines communes la SPA a accepté de prolonger ce service jusqu'au 30 juin 2018.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte de signer une convention avec la SPA jusqu'au 30 juin 2018. Cette convention ne concerne que les chiens à condition qu'ils soient transportés par la commune jusqu'au refuge.

Dossiers d'urbanisme en cours

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des demandes d'autorisations d'urbanisme sollicitées au cours du second semestre 2017.

-5 déclarations préalables (serre, pose d'une baie vitrée, modification des menuiseries, réhabilitation d'une grange, panneaux photovoltaïques.)

-4 permis de construire (agrandissement de garage, extension d'un bâtiment agricole, réhabilitation d'une grange en habitation, construction d'une maison individuelle)

SMISA : plans de désherbage

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage, par les collectivités, des pesticides chimiques est interdit.

Dans le cadre de la gestion environnementale du bassin versant et de conseils à ses collectivités adhérentes, le SMISA pourrait apporter une aide importante et mettre en place des plans de désherbages communaux et, ainsi, faciliter l'acquisition d'outils ainsi que la formation des utilisateurs.

L'agence de l'eau soutient ces initiatives en apportant des financements (jusqu'à 80 %) jusqu'en décembre 2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré est favorable à la mise en place par le SMISA de plans de désherbage communaux.

Vente de Parcelles.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de Mme Simonin de céder à la commune des parcelles de bois et des parcelles de terrain longeant le Suran.

Le conseil municipal est favorable à l'acquisition de ces parcelles notamment en vue de préserver la zone humide le long du Suran.

Points sur les travaux

Salle Polyvalente de Bohas

Les travaux de la salle ont été réceptionnés le 01 décembre avec des réserves pour quelques entreprises.

La commission de sécurité du SDIS doit effectuer sa visite de contrôle le 15 décembre.

Eglise de Rignat

Les travaux de l'église de Rignat sont terminés.

Le coût total de l'opération est de 58 403€ avec la restauration des vitraux et du toit de l'Eglise

La commune a reçu une participation de 7 500€ de l'association «Acteurs» pour les vitraux de l'église et est en attente d'une subvention du conseil départemental. de 10 994€.

Dépenses		Recettes	
Réfection de la Toiture	40 680€	Subvention du Conseil Départemental pour la toiture	5 085€
Restauration des vitraux	14 036€	Subvention du Conseil Départemental pour les vitraux	5 909€
		Participation de l'association Acteurs	7 500€
Grilles de protection des vitraux	1 788€		
Restauration du plafond de l'église	1 899€		
		Financement de la commune	39 909€
Total	58 403€		58 403€

Plan Vigipirate :

Les mesures de sécurité prévues dans la posture Vigipirate sont maintenues jusqu'à nouvel ordre au niveau « sécurité renforcée »

Route Fleurie du Revermont

Un album sur le fleurissement du Revermont 2017 a été remis à la commune, lors de la fête des fleurs qui a eu lieu le 13 octobre à Ceyzériat.

Communiqué de presse du SIEA

Monsieur le Maire donne lecture du communiqué de presse du Syndicat d'énergie et de e.communication.

Le comité de concertation « France Très Haut Débit » a donné un avis positif au dossier de déploiement de très haut débit dans l'Ain. Des incertitudes demeurent sur le financement du programme permettant la couverture du département. Des signes positifs ont été donnés par le Conseil Régional et l'Etat

Élections du conseil Municipal des jeunes

Les jeunes élèves de CE2, CM1 et CM2 éliront le 15 décembre le nouveau conseil municipal des jeunes pour un mandat de janvier 2018 à août 2019.

Vœux du Maire et inauguration de la salle des fêtes

L'inauguration de la salle polyvalente aura lieu, le samedi 13 janvier à 15h à l'occasion des vœux du Maire et de la Municipalité

Prochain conseil municipal : le mardi 30 janvier à 20h30

**Le Maire,
Jean-Luc LUEZ.**